Fiche d'inscription Fifi Pole Studio

Nom : Prénom :
Adresse :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

Email :

Je certifie avoir lu et accepté les conditions générales de vente et le règlement intérieur. Je certifie également être en bonne santé physique.
Je dégage en conséquence, soit comme pratiquant ce sport, soit comme spectateur, Fifi Pole Studio, leurs instructeurs, leurs intervenants ainsi que ses pratiquants ou invités, de toute responsabilité, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre Fifi Pole Studio, leurs instructeurs, leurs intervenants ainsi que ses pratiquants ou invités.

Date :
Signature

Règlement intérieur de Fifi Pole Studio

Article 1- Inscription
Les cours sont dispensés toutes l'année, sauf durant les fermetures annuelles de l'école. (5 semaines)

Article 2-Paiements
Tous les cours sont payables d'avance lors de l'inscription en plusieurs fois sans frais. Aucun Remboursement possible.
Les abonnements ne sont ni cessibles, ni remboursables, ni fractionnable, la durée de l'abonnement est de 12 mois à partir d'un jour de l'abonnement. Ils sont nominatifs.
Toute carte commencée est intégralement due.

Article 3-Consignes pendant les cours
Pendant toute la durée du cours, aucun spectateur n'est admis. Une exception est accordée dans certains cas.
En cas de perte ou de vol,Fifi Pole studio ne pourra être tenue responsable.
Vous vous engager à respecter et soigner la tenue imposée par Fifi Pole Studio qui doit être marquée au nom de l'élève.
Les élèves doivent se présenter en **short et débardeur** en cours. Le port de bijoux, montres est interdit.
L'élève doit écouter et respecter les consignes du professeur. L'élève ne doit pas essayer de figure dangereuse si cette figure n'est pas encore du niveau de l'élève.

Article 4-Absence et Présence
Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année.
En aucun cas les absences seront déduites ni remboursées.

Article 5-Gala
Fifi Pole Studio organisera un gala tous les ans auquel participeront toutes les personnes qui le souhaite. Vous devez présenter un projet en début d'année.
La présence des élèves aux différentes répétitions et représentation du gala est obligatoire. Il aura lieu en dehors des heures de cours.
La représentation du gala sera payante y compris pour les familles et une participation financière en fonction du nombre de tableaux dansés sera demandée pour les costumes de scène.

Article 6-Droit à l'image
Fifi Pole Studio se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicité sur tout support que se soit concernant l'image de Fifi Pole Studio.
En cas de refus de votre part, veuillez adresser un mail à Fifi Pole Studio.

Article 7-Manquement au présent règlement
Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Fifi Pole Studio se réserve le droit de refuser certains adhérent en cas de non respect des consignes de sécurité ou de respect.

La Direction